



Besoin d'un vélo ou d'une trottinette électrique pour la rentrée scolaire ???

Chaque salarié aurait pu bénéficier
une fois par an de :

12% de remise sur achat

+

10% de remise supplémentaire

Soit une remise totale de

22%



**SUITE AU REFUS DE SIGNATURE
DE L'ACCORD NAO 2023
PAR 3 ORGANISATIONS SYNDICALES
(CFDT, CGT et CFTC)
BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT
POUR TOUS LES SALARIES !**